



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle des cabinets médicaux, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

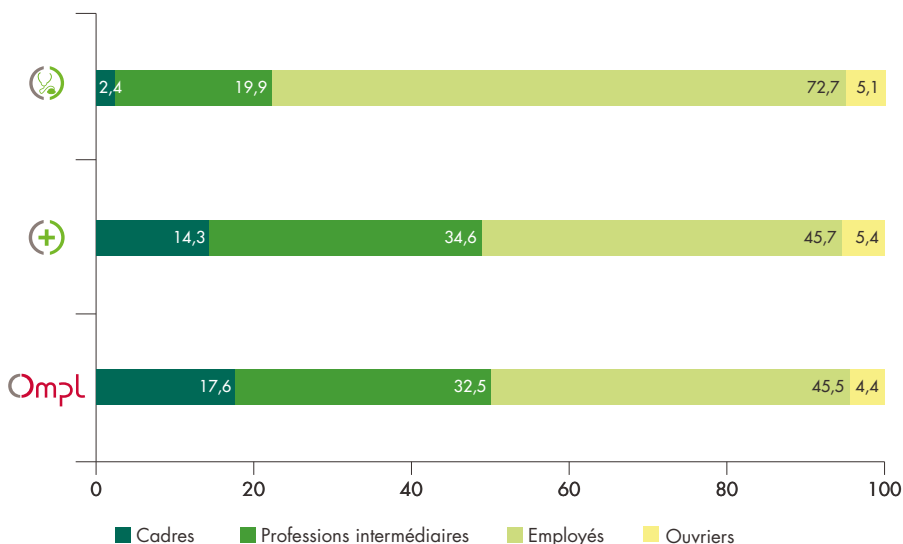
- Les cadres sont très faiblement représentés : 2,4 % contre 14,3 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est également faible (19,9 %) et inférieure à la part observée pour l'ensemble du secteur (34,6 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui du secteur (72,7 % contre 45,7 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.



### EMPLOIS LIÉS AU SOUTIEN DU MÉTIER ET DE L'ENTREPRISE

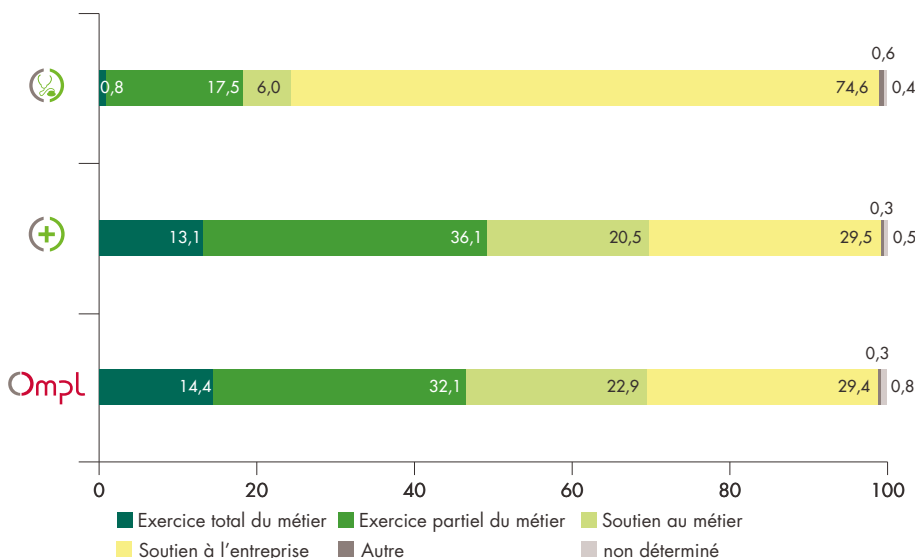
81,3 % des salariés de la branche réalisent des activités de soutien dans leur emploi. Ils sont ainsi 74,6 % à exercer une activité de soutien à l'entreprise (secrétariat, accueil-standart, entretien des locaux...).

### Répartition des salariés par catégorie sociale (%)



Source : Insee, DADS 2016.

### Répartition des salariés par type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2016.

Secteur santé

Branche professionnelle

Cabinets médicaux



### FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES

Pour les femmes de la branche, la part des employées est très importante. Elle atteint 76,3 % contre 31,1 % seulement pour les hommes.

### Répartition des salariés par genre et catégorie sociale (%)



Source : Insee, DADS 2016



### LÉGER REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2008, la part des femmes dans l'emploi de la branche tend à diminuer jusqu'en 2016.

Cette tendance semble confirmée par les prévisions effectuées pour les années 2017 à 2019.

La féminisation devrait reculer dans toutes les catégories sociales.

### Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	71,0	81,0	99,0	94,0	94,0
2009	82,0	90,0	98,0	90,0	94,0
2010	75,0	81,0	98,0	88,0	94,0
2011	76,0	80,0	98,0	88,0	94,0
2012	77,0	81,0	98,0	89,0	93,0
2013	74,0	80,0	98,0	88,0	93,0
2014	70,2	80,1	97,4	88,5	92,7
2015	70,5	80,0	97,3	87,1	92,4
<b>2016</b>	<b>66,3</b>	<b>79,3</b>	<b>96,6</b>	<b>87,5</b>	<b>91,9</b>
2017 (sd)	68,1	78,0	96,5	86,9	91,8
2018 (sd)	67,0	77,4	96,2	86,4	91,6
2019 (p)	65,9	76,7	96,1	85,9	91,3

Source : Insee, DADS 2008 - 2016, estimations.

sd : données semi-définitives — p : prévisions



## DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie de manière notable d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour les DOM (79,2 %), mais son minimum est atteint pour l'Île-de-France (69,6 %).

## Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé <sup>1</sup>
Auvergne-Rhône-Alpes	2,5	21,8	71,8	3,9	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	1,6	17,9	75,1	5,3	0,0
Bretagne	2,0	21,2	72,9	4,0	0,0
Centre-Val de Loire	1,8	20,8	72,6	4,9	0,0
Corse	ND <sup>1</sup>	16,3	78,6	ND <sup>1</sup>	5,0
DOM	ND <sup>1</sup>	12,4	79,2	ND <sup>1</sup>	8,4
Grand Est	2,2	18,0	74,0	5,8	0,0
Hauts-de-France	1,7	19,1	71,4	7,8	0,0
Île-de-France	4,6	20,6	69,6	5,2	0,0
Normandie	1,9	20,0	71,3	6,8	0,0
Nouvelle-Aquitaine	2,0	19,6	73,8	4,6	0,0
Occitanie	2,0	21,7	72,5	3,9	0,0
Pays de la Loire	1,1	21,3	73,5	4,1	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,6	17,6	74,8	4,9	0,0
	<b>2,4</b>	<b>19,9</b>	<b>72,7</b>	<b>5,1</b>	<b>0,0</b>
	<b>14,3</b>	<b>34,6</b>	<b>45,7</b>	<b>5,4</b>	<b>0,0</b>
<b>Ompl</b>	<b>17,6</b>	<b>32,5</b>	<b>45,5</b>	<b>4,4</b>	<b>0,0</b>

Source : Insee, DADS 2016.

<sup>1</sup> : non déterminé pour cause de secret statistique.